





Comment convaincre des copropriétés pour voter la réalisation de travaux de rénovation énergétique : la résidence Pontet Pascal à Pessac (33)

Marine COUDERT & Pascal OSADA (CS)
Urbanis Solutions Rénovation / Grand Sud-Ouest
22 septembre 2023



# Présentation de la Résidence







Année de construction : 1971

Nombre de lots principaux : 78

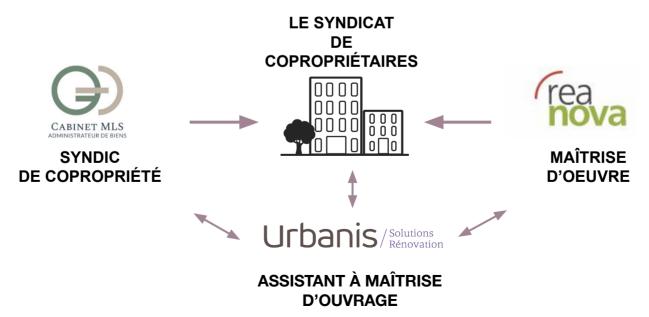
• Nombre de logements : 76

Nombre de bâtiments : 4

Taux de propriétaires occupants : 63 %

Taux de propriétaires bailleurs : 37 %

Mode de chauffage : individuel gaz

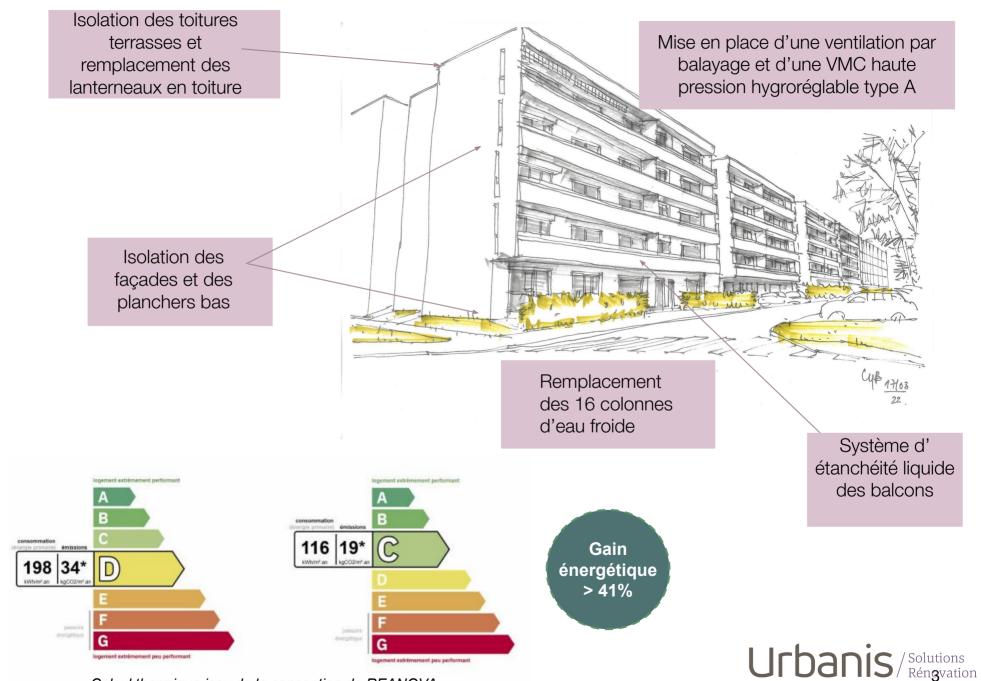




# Programme de travaux







Calcul thermique issu de la conception de REANOVA



# Financements mobilisés







#### **MA PRIME RENOV**

386 002 € - aide socle
31 691 € - aide sur les

417 693 €



#### **MA RENOV**

114 000 € - aide socle
7 455 € - aide sur les honoraires techniques
500 € - financement AGE

121 955 €



# <u>Aides individuelles :</u>

- 750€ ou 1 500€ de Bordeaux Métropole pour les propriétaires occupants sous condition de ressources
- 1 500€ ou 3 000€ de l'Anah pour les propriétaires occupants sous condition de ressources

531 693 €

**Exonération de la Taxe Foncière**, à hauteur de 50% et sur une durée de 3 ans (la réduction s'applique sur la part commune).



# Le montant des travaux





## Quote-part moyenne selon la typologie des logements





# Chronologie





## Les étapes d'avancement du projet

#### **Mars 2021**

Réalisation d'un Diagnostic Technique Global

01

## Janv. - Fév. 2022

Analyse Multicritères de la résidence

02

## Mars - Mai 2022

Recrutement d'un Maître d'Oeuvre

03

## Juin 2022 - Janv. 2023

Optimisation financière du Projet

04

### Février 2023

Accompagnement après le vote des travaux

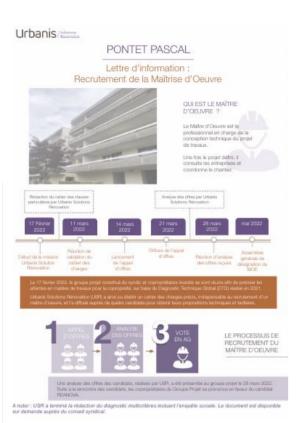
05

# NOUVELLE-AQUITAINE

# Communication







Urbanis/Solutions Rénovation

#### Enquête auprès des habitants Résidence Pontet Pascal





Les copropriétaires ont missionné le bureau d'étude Urbanis lors de l'Assemblée Générale du 13 janvier 2022 afin de les accompagner dans leur projet de rénovation globale de la

Cet accompagnement appelé aussi **Assistance à maîtrise d'ouvrage** (AMO) a pour objectif la définition d'un projet de travaux partagé par l'ensemble des copropriétaires.

Afin de recneillir vos avis en tant ou'habitants, et de connaître votre ressenti quant à votre

Votre réponse est essentielle ! Elle permettra d'avoir la meilleure vision possible de la copropriété et de proposer un projet cohérent aux copropriétaires.

Nous vous remercions de nous retourner les questionnaires que nous aurons déposés dans vos boîtes aux lettres avant le **dimanche 20 mars** (merci donc de ne pas prendre en compte la date du 15 mars indiquée sur les questionnaires) au choix, par :

- Triest donc pas nécessaire)
  Internet via le **QR code** situé en en haut de cette page ou en suivant ce lien
- Sean à l'adrassa mail dorian boiniar@urbanic fr

- Enquête socio-économique
- Réunion intermédiaire avec le conseil syndical
- Newsletter tout au long du projet pour informer l'ensemble des copropriétaires
- Réunions d'information publique
- Point d'étape en AG
- Rendez-vous individuels avec les copropriétaires









# Marine COUDERT marine.coudert@urbanis-sr.fr

Merci au conseil syndical, particulièrement M. OSADA et M. GILLET, Merci au Cabinet MLS pour sa confiance.

